

**Réponse du Conseil administratif à la question écrite du 9 février 2022 de M<sup>me</sup> Louise Trottet et M. Valentin Dujoux: «Mastodontes motorisés en Ville de Genève: quelle place pour les SUV?»**

*TEXTE DE LA QUESTION*

En Suisse, la vente de SUV (*sport utility vehicle*) a presque triplé en dix ans, traduisant une popularité ou un effet de mode, c'est selon en pleine expansion. A l'échelle du pays, leur part de marché est passée de 18,7% en 2011 à 43,6% en 2019. Et cela se voit, y compris en Ville de Genève, un territoire dense, à la topographie plate et engagé en faveur d'une mobilité durable. Cette arrivée massive de véhicules lourds, hauts, énergivores et polluants a donc des impacts multiples.

D'abord, sous l'angle sécuritaire, avec un gabarit digne de véhicules possédés par l'armée, les SUV représentent des dangers multiples pour les piétons (les enfants notamment, dont la tête ne dépasse pas la hauteur des pare-chocs) et les cyclistes. En matière d'énergie ensuite, leurs besoins élevés, que ce soit en carburant ou en électricité, sont autant d'interrogations à l'heure où la mobilité genevoise peut et doit se concrétiser de manière plus sobre. Enfin, l'impact de ces véhicules ultra-larges implique une occupation exagérée des voies et des espaces de stationnement. Or, pour répondre à ce dernier défi d'occupation de l'espace public, des villes et des parkings privés, dans le monde et en Suisse, adaptent ou entament des réflexions quant à l'élargissement des routes et des places de stationnement.

La ville de Genève ne nécessite pas d'avoir un SUV pour se déplacer et leur présence en centre-ville interpelle. Notre question est donc la suivante: est-ce que la Ville de Genève envisage d'élargir des routes et/ou places de stationnement sur le domaine public afin de faciliter la circulation et le stationnement des SUV en centre urbain?

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

La Ville de Genève, dans son plan directeur communal (PDCOM) Genève 2020 adopté par le Conseil d'Etat le 14 octobre 2009, a inscrit des options politiques et stratégiques qui vont dans le sens d'une limitation du trafic individuel motorisé et des places de stationnement pendulaires afin de concilier accessibilité, santé publique, qualité de vie et assainissement du bruit routier conformément aux exigences légales.

L'urgence climatique déclarée par la Ville de Genève en février 2020 implique aujourd'hui de réduire considérablement la place de la voiture en ville. La Stratégie

climat municipale (tout comme le plan climat cantonal) vise la diminution de 50% des kilomètres parcourus en transport individuel motorisé à l’horizon 2030 afin de réduire les émissions carbone du secteur de la mobilité et d’améliorer encore la situation en termes de pollution atmosphérique et sonore tout comme la sécurité des usagers les plus vulnérables du domaine public.

La révision du PDCom actuellement en cours est orientée par les objectifs inscrits dans la Stratégie climat. Le nouveau plan proposera donc de réduire encore davantage l’espace de circulation pour les transports individuels ainsi que pour leur stationnement (y inclus les SUV).

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Frédérique Perler*